

ETUDE DBM N°1 DE L'ANNEE 2008
Relevé de Décisions
 Patrick Capolsini, Directeur SSMT

Arrivée nouvel agent comptable Laurent MULLER.

Etude de la DBM N°1 :

Ressources nouvelles :

- Réussite en licence : 108 000 Euros (environ 13 MFCP venant du Ministère). Des réajustements seront effectués probablement en Septembre
 - rémunération des enseignants : 4 MFCP en DEG, 5 MFCP en LLSH, 2,5 MFCP en SSMT (basé sur les nombres de groupes de TD/TP). Pour éventuel dédoublement de groupes de TD/TP.
 - 800 000 Electricité pour financer les heures supplémentaires ci-dessus.
 - 200 000 Photocopies et papeterie par département ➔ 600 000 FCP
- Accompagnement des étudiants handicapés (Ministère) : 10 000 Euros (env 1,2 MFCP)
- Edition des actes des «20 ans de l'université » (Ministère) : 10 000 Euros (env. 1,2 MFCP)
- Mise en sécurité (Ministère) : 34 000 Euros (env. 4 MFCP) : réfection des soubassements des bâtiments B et C ou D + local stockage produits dangereux
- Poste de moniteurs : 3 chapeaux supplémentaires à partir de Septembre (1 en Biologie + ?? + ??). Cela fera 5 au total, voir modalités d'attribution avec le VP du CS.
- Reversement de la BU à l'UPF pour économies réalisées sur le standard téléphonique : env. 660 000 FCP
- 5 conventions nouvelles (CNES et autre)

Réajustements sur ressources affectées

Différentes petites choses.

Prélèvement sur fonds de roulement

Au 31/12/07 : montant 729 MFCP

- Indexation de deux ATER pour les exercices 2006 et 2007. L'agent comptable a refusé de payer Melle SIGAUD en l'absence d'instructions claires du Ministère. Ces instructions sont arrivées la semaine dernière ➔ mise en paiement immédiate. L'autre ATER concerné n'est plus en poste chez nous mais sera également contacté.
- Reliquat 20 ans UPF : 270 000 FCP : servira à payer une dernière facture de traduction
- Surveillance du Campus : env. 4 000 000 FCP pour environ 10 mois de surveillance à raison de 63 h par semaine
- Extensions du Campus : 72 MFCP en plus des 200 MFCP du budget initial (déroulement normal du chantier)
- Etudes pour climatisation, restructuration, étanchéité, mise aux normes électriques des bâtiments B, C et D : env. 30 MFCP (montant évalué par la DAT). Ces études détaillées permettront de faire une demande de crédits précise auprès du Ministère. Le montant des «études » semble très élevé compte tenu du montant estimé des travaux concernés ➔ Demande au conducteur d'opérations de venir exposer cela en CA.
- DEG : 1,35 MFCP (logiciel + vidéo-projecteur)
- SSMT : 3,1 MFCP (matériels de salles de TP + ordinateurs)
- LLSH: 2 micros achetés sur crédits IRIDIP + 3 nouveaux ordinateurs (soit 360 000 FCP). Laboratoire de langues : ajout de 4 machines (480 000 FCP) en attente d'une

expression claire des besoins éventuelles de certains enseignants de langues pour l'évolution de ce laboratoire.

- CRI : Onduleur + travaux électriques + console de supervision des serveurs : 2,52 MFCP. Renouvellement de l'une des salles de TP informatique reporté à plus tard les machines n'étant pas vraiment en « fin de vie ».
- Matériels info pour personnels BIATOS : 240 000 FCP
- Représentants étudiants : env. 120 000 FCP (meuble + ordinateur)
- Travaux de sécurité suite au rapport de la mission d'experts Hygiène et sécurité : env. 6,9 MFCP
- BU : mobiliers de stockage : env. 3 MFCP
- Remplacement de matériels de recherche volés dans le « shelter » : 330 000 FCP
- Rémunérations des examinateurs de la licence en ligne LLSH pour 2006 et 2007 : 300 000 FCP

Après budget initial et DBM N°1, le fonds de réserve s'élèvera à environ 390 MFCP soit environ 298 jours de roulement (très largement au dessus la limite légale des 90 jours).

Ouvres universitaires :

Prélèvement de 1,2 MFCP pour travaux de rénovation des logements des bâtiments D et E. La trésorerie des œuvres est toujours assurée par l'UPF !

Montant des loyers de la cité universitaire : inchangés depuis 1/01/2005. A l'heure actuelle : 15 000 FCP/mois pour les étudiants boursiers. Idée possible : maintenir un loyer inchangé mais ajouter une provision sur charges pour l'électricité afin de tenter de responsabiliser les usagers.

Pour info : Probable réunion des CSE : départ Samedi 24 Mai, retour le 31 Mai avec un tarif groupe Air France.

Séance levée à 16h30.